

# CONSEIL MUNICIPAL

## REUNION DU 13 NOVEMBRE 2019

### COMPTE-RENDU

L'an deux mille dix neuf, le 13 novembre à 20 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur ROCH, Maire.

Présents : Régis ROCH - Paul MONCHANIN - Fabienne BEAUJEU - Marie-Jeanne BLANDIN - Nicolas CHAPON - Nicole MEYRIEUX - Marie VIDAL - Jean-Marc BERNAY - Violaine PATISSIER - Sandrine DAVID.

Absent excusé : Frédéric MAINAS

Secrétaires nommées pour la séance : Sandrine DAVID - Nicole MEYRIEUX

==\*\*==\*\*==\*\*==\*\*==

#### 1. Approbation PV réunion précédente

Le PV de la réunion précédente est approuvé par 7 voix POUR et 3 abstentions (Marie-Jeanne BLANDIN - Jean-Marc BERNAY - Violaine PATISSIER) qui étaient absents.

#### 2. SIEL - convention d'adhésion au groupement d'achat d'énergie

Le SIEL propose une nouvelle convention d'adhésion au groupement d'achat d'énergie. Celle-ci permet d'élargir le groupement d'achat existant à toutes les sources d'énergies, alors que la convention actuelle était prévue uniquement pour l'électricité et le gaz.

→ Approbation à l'unanimité

#### 3. Indemnité de conseil allouée au comptable du trésor

Le montant total de l'indemnité de la trésorière est de 344.80 € pour 2019. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal s'il accepte de lui verser cette indemnité.

→ Approbation à l'unanimité

#### 4. Travaux de voirie pour subvention 2020

Les demandes de subvention pour les travaux de voirie 2020 sont à déposer avant le 31 décembre. Les membres de la commission iront faire le tour des chemins pour voir quels seraient les travaux à réaliser l'année prochaine. Monsieur le Maire regardera également. Puis des devis seront demandés à Eurovia pour être présentés à la prochaine réunion.

#### 5. Organisation des vœux pour 2020

La salle d'animation étant en travaux, il est décidé de ne pas organiser de cérémonie pour les vœux 2020. Il y aura une carte de vœux avec le bulletin et un mot d'explications à ce sujet.

## 6. Situation de la parcelle A 553 située à La Pinée

Cette parcelle, d'une superficie de 2204 m<sup>2</sup>, appartient à monsieur Pierre PLACE, qui est décédé en novembre 2018. Sa succession est vacante. La parcelle est donc mise en vente au plus offrant. Mais la commune dispose également d'un droit de préemption sur cette parcelle. Monsieur le Maire propose de faire une offre pour ce terrain à 0.30 € du m<sup>2</sup>, soit 661.20 €.

→ Approbation par 9 voix POUR et 1 abstention (Marie-Jeanne BLANDIN)

## 7. Suivi travaux commissions

- Animation : le bulletin avance. Les cadeaux pour l'arbre de Noël ont été emballés.
  - Bâtiments: le chantier de la salle suit son cours. Les travaux devraient être terminés fin mai 2020. Il faut contacter les banques pour un emprunt.
- Monsieur le Maire souhaiterait récupérer le local utilisé par Orange qui est « accolé » à la salle d'animation. Les services d'Orange nous ont indiqué par mail que cela était possible, mais qu'il y aurait des travaux à réaliser à la charge de la commune pour environ 7 500 €. Mais nous n'avons pas de devis détaillé → demander un devis à Orange.

## 8. Questions et informations diverses

- Nicole MEYRIEUX fait un compte rendu de la réunion de la commission déchets de la CoPLER à laquelle elle assisté, concernant les nouveaux modes de collecte à compter du 01/01/2020.
- Jean-Marc BERNAY fait un compte rendu de la dernière réunion du Syndicat Rhône Loire Nord à laquelle il a assisté.
- Monsieur le Maire présente des photos des travaux de voirie, des travaux de la salle d'animation.
- Des devis sont présentés au Conseil Municipal pour l'achat de tables et de chaises pour la salle d'animation. Les travaux n'étant pas terminés et les finitions intérieures n'étant pas encore toutes validées, il ne semble pas opportun de décider maintenant de cet achat.
- Marie-Jeanne BLANDIN fait le compte-rendu du Conseil d'école pour le RPIC Lay/Neaux. Il y a 93 enfants à l'école dont 21 de Neaux.
- Les vasques de fleurs qui se trouvaient devant la mairie ont été enlevées pour un nouvel aménagement avec des plantes vivaces.
- Les barrières et les escaliers en bois pour descendre à l'aire d'évolution et au terrain de Boules ont été installées par l'entreprise DELOMBRE et les équipes de la CoPLER.
- Monsieur le Maire a RDV demain avec le propriétaire des murs de la boulangerie pour voir ce qui peut être fait suite à la liquidation.
- L'alarme de l'église est actuellement en panne.
- Monsieur le Maire et l'agent technique ont dégagé les aqueducs avant le passage de l'entreprise DESPORTE qui effectuera le fauchage des accotements. M. DESPORTE va regarder s'il peut réaliser le curage des fossés avec le matériel de la commune.
- L'équipe environnement de la CoPLER interviendra le 26 novembre.
- Monsieur le Maire propose d'organiser une journée citoyenne. Un article sera inséré dans le bulletin à ce sujet.
- Une réunion pour le repas de Noël des anciens aura lieu le jeudi 28 novembre à 19 h à l'Ecoron.
- La prochaine réunion de conseil municipal aura lieu le mercredi 18 décembre à 20 h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.